

ENSEIGNANT(E)-ASSOCIÉ(E) / COMPENSATION

Formulaire de demande de compensation pour l'accompagnement d'un(e) stagiaire

2025-2026

Section à remplir par l'enseignant(e)-associé(e)

Enseignant(e)-associé(e):

Matricule

École:

Jumelage avec la(les) personne(s) suivante(s):

Nom du (de la) stagiaire:

Nom du (de la) 2^e stagiaire pour les stages **en dyade** :

Université:

Stage au bacc (année):

I / I (dyade) / II / II (dyade) / III / III (dyade) / IV

Stage maîtrise qual. :

I / II / III

Session: Automne Hiver

Je demande que la compensation me soit versée sous forme de rémunération.

N.B. Sera versée sur la dernière paie de l'année scolaire.

ou

Je demande que le montant alloué à ce jumelage me soit rendu disponible pour l'achat de matériel destiné à ma classe pour la prochaine année scolaire.

N.B. Ce budget est relié à l'enseignant(e). Le matériel acquis avec ce budget peut suivre l'enseignant(e) lors d'un transfert mais doit demeurer à l'école advenant le départ définitif de l'employé(e).

ou

Possibilité pour les stages III et IV au baccalauréat et les stages I, II et III à la maîtrise qualifiante :

Je demande que la compensation me soit attribuée sous la forme d'une journée **complète** de libération prise **après entente avec la direction de l'école, après la fin du stage et au plus tard le 19 juin 2026** et que le montant résiduel me soit versé (voir le montant résiduel dans la section du bas):

sous forme de rémunération

ou

sous forme de budget disponible pour l'achat de matériel
(selon les modalités mentionnées plus haut)

Date

Signature de l'enseignant(e)-associé(e)

Section à remplir par la direction de l'école

Je déclare que les informations transmises en regard de ce jumelage stagiaire/enseignant(e)-associé(e) sont conformes à la réalité.

Date

Signature de la direction

Réponse du Centre de services scolaire

Remarque:

- Votre demande est acceptée

Montant de la compensation:

Bacc : Stage 1 = 150 \$ Stage 2 = 400 \$ Stage 3 = 600 \$
Stage 4 = 850 \$ Stage 4 à l'emploi = 1 500 \$

Maîtrise qual. : Stage 1 = 600 \$ Stage 2 = 850 \$ Stage 3 = 850 \$

Montant résiduel (si option de libération) :

Bacc : Stage 3 = 150 \$ Stage 4 = 400 \$ Stage 4 à l'emploi = 1 050 \$
Maîtrise qual. : Stage 1 = 150 \$ Stage 2 = 400 \$ Stage 3 = 400 \$

N.B. Ces montants sont déterminés annuellement par les membres du Comité sur l'encadrement des stages. Un arrangement de l'entente locale prévoit l'utilisation de 50 % de l'allocation reçue du ministère aux fins de compensation monétaire à répartir entre les enseignant(e)s-associé(e)s.

- Votre demande est refusée

Commentaires : _____

Date

Signature de la direction des ressources humaines

c.c. Enseignant(e)-associé(e) (original)

Direction de l'école (achat de matériel)

Service de la rémunération ou Service des finances

N.B. Utiliser le code de paiement 102565 (type 605)